



Maine et Loire

## RETRAITES : FO communique...

FO DGFIP 49 LESYNDICAT LIBRE ET INDÉPENDANT

📄 [HTTP://WWW.FO-DGFIP-SD.FR/049](http://www.fo-dgfip-sd.fr/049)

☎ 02-41-74-53-04

✉ [fo.ddfip49@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.ddfip49@dgfip.finances.gouv.fr)

### Le Conseil d'Orientation des Retraites a publié son rapport annuel le 10 juin 2021 :

#### Selon ce rapport :

- **À l'horizon 2070**, le système de retraite apparaît en moyenne en excédent de 0,4 % de PIB. Ces résultats sont révisés dans un sens plus favorable que ceux présentés dans le rapport annuel de novembre 2020 d'environ 0,3 à 0,4 point de PIB, en lien avec la révision des hypothèses d'espérance de vie, à court terme par la surmortalité due à la crise sanitaire, et, enfin, la révision à la hausse du PIB ;
- **À partir de 2030 et jusqu'au début des années 2060**, la part des dépenses de retraite dans le PIB baisserait. À l'horizon 2070, la part des dépenses de retraite serait même inférieure à celle constatée en 2019, avant-crise, en lien notamment avec la révision à la baisse des gains d'espérance de vie, sur toute la période de projection ;
- Le niveau de vie relatif des retraités devrait diminuer à long terme **pour s'établir entre 90 % et 95 % en 2040 et entre 77 % et 86 % en 2070** de celui de l'ensemble de la population. **Il reviendrait ainsi progressivement à son niveau des années 1980 !**
- Par rapport aux générations qui partent actuellement à la retraite, **les générations plus jeunes seront pénalisées** par des taux de cotisation plus élevés et un montant moyen de pension plus faible relativement au revenu d'activité moyen.
- **Les écarts de pension entre les femmes et les hommes restent importants** même s'ils se résorbent au fil des générations. Le rapport entre le montant moyen des pensions de droit direct des femmes et celui des hommes a régulièrement augmenté au fil des années, **passant de 55 % à 63 % entre 2005 et 2019.**

**FO** souligne que le rapport annuel du COR met également en avant les fortes réserves du régime AGIRC ARRCO, **ainsi que la décision de la fédération de fixer les paramètres du régime en prenant en compte le salaire moyen du secteur privé, ce qui permet d'atténuer la baisse du niveau de vie des retraités.**

Cette excellente gestion, déjà saluée par **FO** au cours de la crise, **met en lumière l'efficacité du paritarisme dans nos instances de solidarité nationale.**

## Ce rapport confirme ce que FO a toujours mis en avant :

les difficultés rencontrées quant à l'équilibre des retraites ne proviennent pas du système actuel mais bien des recettes qui sont pénalisées par les difficultés rencontrées dans les parcours professionnels (accès à l'emploi pour les jeunes, abus des contrats courts, emplois à temps partiel imposé et emplois confinés aux bas salaires que subissent plus souvent les femmes, maintien dans l'emploi des seniors).

FO conteste en conséquence à nouveau toutes nouvelles mesures tendant à réduire les dépenses qui pénaliseraient encore plus fortement les générations futures, quant à leur droit à la retraite.

En conséquence, FO met en garde contre toute initiative visant à prolonger la durée de la vie active ou réduire le montant des pensions, en particulier à un moment où la priorité doit être celle de préserver les emplois et d'en favoriser l'accès à celles et ceux qui en sont dépourvus, notamment les jeunes.

FO rappelle sa détermination à défendre un système de retraite par répartition, fondé sur la solidarité intergénérationnelle et sur un calcul par annuités qui permet de compenser certains aléas des parcours professionnels, à préserver le pouvoir d'achat des pensions, ainsi qu'à améliorer les dispositions du système actuel, afin de garantir un haut niveau de pensions à toutes et à tous.

FO réaffirme sa détermination pour l'abandon définitif de la réforme des retraites et non un simple report après les prochaines échéances électorales. FO dénonce les velléités d'intégrer au projet de loi de finances de la sécurité sociale, la part de budget de l'État consacrée à l'Agirc-Arrco et à l'Unedic.

FO reste opposé à tout nouveau recul de l'âge de départ à la retraite que ce soit par le biais d'un âge légal, un âge du taux plein, pivot ou d'équilibre ou par l'allongement de la durée d'activité.

FO rappelle son opposition au projet de régime universel de retraite par points.

« Se syndiquer, c'est oser ensemble pour ne pas se résigner seul » j'adhère à FO !

<b>BULLETIN D'ADHESION</b> 	NOM : _____ PRÉNOM : _____
	N° DGI ou N° AGORA : _____ ADRESSE MÊL : _____
	GRADE : _____ QUOTITÉ DE TEMPS DE TRAVAIL : _____ %
	AFFECTATION : _____ déclare adhérer au Syndicat National Force Ouvrière des Finances Publiques (F.O. - DGFIP)
	Fait à _____ le _____ (signature)

→ 66 % de la cotisation syndicale fait l'objet d'un crédit d'impôt sur le revenu

Bulletin à retourner à Romuald Wiar Cité administrative SIP Angers Est 15 bis rue Dupetit Thouars à Angers